

**Compte-rendu du Conseil
Des Etudes et de la Vie Universitaire
du jeudi 13 mars 2003**

Les décisions :

- Approbation des comptes-rendus des CEVU du 10 octobre et du 12 décembre 2002, 2
- Modules « Sport-Culture-Citoyenneté »,
- Bourses LANG, mise au point sur leur attribution,
- Désignation d'un enseignant et d'un enseignant chercheur à la Commission de formation des personnels,
- Master Sport,
- Concours carte de vœux 2004,
- Module « moniteur informatique »,
- Examen des demandes de subventions aux étudiants,
- Ethique et société,
- Convention de partenariat,

Le président de séance, Monsieur KABILA, souhaite la bienvenue aux conseillers, il leur fait part des personnes excusées et de celles qui ont donné pouvoir, le quorum étant atteint il invite les conseillers à procéder à l'approbation des comptes-rendus des CEVU du 10 octobre et du 12 décembre 2002. 2

Les deux comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité. Cependant, il est à noter qu'en fin de séance Monsieur LEPOUTRE fait savoir qu'une faute de frappe s'est glissée dans la rédaction du 8^{ème} mot de la 6^{ème} ligne du point f du compte-rendu du 10 octobre 2002. Il faut lire « commun » et non « comme ».

2 - Module « Sport, Culture et Citoyenneté

Monsieur KABILA donne la parole à Monsieur BLAISE afin qu'il expose le projet de mise en place, à partir de septembre 2003, des modules « Sport, Culture et Citoyenneté ». Monsieur BLAISE explique que conformément à la demande du Président de l'Université et à l'esprit de la mise en œuvre des points ECTS, dans le cadre de la réforme, des points ECTS sont prévus, en option, dans le cursus licence. Un document est à la disposition des Conseillers, il définit les modalités d'attribution de ces points.

Une discussion s'engage à l'initiative de Monsieur GOUAZE, à laquelle prendront part : Mesdames RIVENQ et CAMION et Messieurs ALIMEHMETI, ASSAD, GOUTIN et PILETTE, les débats tournent autour des questions qui concernent :

- l'engagement des jeunes dans la vie citoyenne, culturelle et sportive, leur motivation et les possibilités de porter atteinte au bénévolat totalement gratuit,
- La place du sport et du bénévolat dans un CV d'un cadre de haut niveau,
- La valeur pédagogique des activités vécues hors du cadre académique,
- Enfin et surtout le nombre trop élevé des points qui peuvent être acquis par la pratique du sport, ou la participation à une activité culturelle ou citoyenne.

Monsieur KABILA rappelle l'esprit de ces modules. Tout d'abord il ne s'agit pas de les valoriser au dépend des autres modules mais bien de leur donner une place au même titre que les autres modules optionnels. Tout concourt à la formation de l'individu et rien ne doit être négligé. Il admet, cependant, que les conseillers peuvent moduler le total des points et propose une répartition identique pour les semestres 2, 4 et 6 soit : 3 points ECTS.

Monsieur KABILA met au vote cette proposition : il y a une voix contre et deux abstentions, la proposition est acceptée.

3 - Mise au point sur l'attribution des bourses LANG

Monsieur KABILA donne la parole à Monsieur THOMAS.

Monsieur THOMAS explique qu'il s'agit des étudiants en DEET, DEMI et DICC, une circulaire de 2002 précise que seuls les étudiants en cursus intégrés menant à des diplômes nationaux peuvent prétendre à l'attribution de la bourse de mobilité. Or cette année, 24 étudiants sont touchés par cette mesure et se voient refuser le bénéfice de la bourse. Monsieur THOMAS demande qu'exceptionnellement ces 24 bourses soient servies et que pour l'avenir ces diplômes soient intégrés dans des cursus nationaux.

Monsieur KABILA propose de voir avec l'IUT pour l'intégration de ces cursus dans des Licences professionnelles en première inscription. Il ne faut pas pénaliser ces étudiants et sans remettre en cause la qualité de ces formations, faire en sorte que les étudiants bénéficient des bourses.

Un échange suit à l'instigation de Monsieur ROUZE qui fait remarquer que cette question n'est pas à l'ordre du jour prévu initialement et que l'on ne peut trouver en si peu de temps des solutions. La question est quand même débattue, en particulier par Madame SCHREVEL et Messieurs ALIMEHMETI, ASSAD, DEBRUILLE, GOUAZE et HERRERAS. Il est expressément demandé à Monsieur KABILA de porter à l'ordre du jour d'un prochain CEVU, la question de la place des Diplômes Universitaires, dans la réforme Licence, Master, Doctorat, qui n'a jamais été examinée à fond.

Monsieur KABILA demande un vote sur l'attribution exceptionnelle de 24 bourses pour les étudiants de cette année, l'unanimité se fait sur ce point.

4 - Désignation d'un enseignant et d'un enseignant chercheur à la Commission de formation des personnels.

Monsieur KABILA donne la parole à Monsieur DARRAS Secrétaire général de l'Université. Le règlement intérieur de cette Commission est distribué aux Conseillers, Monsieur DARRAS définit ce que sera cette Commission et précise que dans sa composition il est prévu un représentant des enseignants-chercheurs par conseil et deux représentants des

enseignant dont un désigné par le CEVU. Monsieur DARRAS fait un appel de candidature, Monsieur GOUTIN enseignant-chercheur se propose ainsi que Monsieur PILETTE.
Mises au vote leurs candidatures sont approuvées à l'unanimité

5 - Master sport

Monsieur KABILA renseigne les conseillers sur le fait que ce Master a été voté le matin même par le Conseil scientifique et qu'il sera présenté à la prochaine séance du Conseil d'administration, Afin d'être présenté rapidement au Ministère.

Monsieur KABILA donne la parole à Monsieur BARBIER. Monsieur BARBIER commente les documents remis à tous les conseillers. Il souligne notamment que : « le master au sens de la réforme LMD étant un parcours unifié en 2 ans, la présentation du parcours « recherche » passe par une présentation préalable et général du master. En conséquence, les documents se divisent en deux grandes parties : la présentation générale du master, puis la présentation détaillée du master recherche. ».

Cette présentation provoque des questions. Il est demandé pourquoi ce master est présenté au Ministère tandis que d'autres doivent attendre septembre ? Dans la discussion qui suit, soutenue par Mesdames CAMION et RIVENQ et Messieurs ASSAD, BARBIER, et PILETTE, les points suivants sont évoqués :

- la clarification de la différence entre un master recherche et un master professionnel,
- la mise en place de la nouvelle mission scientifique et universitaire et l'équipe qui se met en place au ministère.
- les différences fondamentales entre le master II et les DESS et DEA,
- la nécessité d'agir dans l'urgence qui appelle une clarification ultérieure.

Monsieur KABILA demande le vote sur ce projet de Master, il est adopté à l'unanimité.

6 - Concours « cartes de vœux 2004 »

Monsieur KABILA commente brièvement le document remis à chacun des conseillers, celui-ci n'appelle aucun commentaire sauf en ce qui concerne les montants des prix en bons d'achats prévus pour les lauréats. Les conseillers pensent qu'ils ne sont pas assez attractifs et proposent : 400 Euros pour le premier prix, 200 Euros pour le second et 100 Euros pour le troisième. Monsieur KABILA met au vote ce concours de carte de vœux assortis des prix aux montants définis par les conseillers du CEVU : **vote favorable à l'unanimité**

7 - Module de formation Tutorat-TIC dans le cadre de la démarche d'accompagnement des étudiants dans les salles informatiques en accès libre

Monsieur KABILA donne la parole à Monsieur MAYEUR, qui rend compte d'une activité de monitorat d'accompagnement dans les salles informatiques en libre accès, qui existe depuis longtemps à l'Université. Les diverses avancées techniques dans ce domaine conduisent à améliorer et renforcer l'aide apportée aux étudiants par les moniteurs.

Monsieur MAYEUR envisage un « tutorat nouvelle formule », qui comprendrait deux temps :

- une formation pédagogique et spécialisée de trente heures, complétée par un stage d'encadrement, de trente heures. Ces deux modules seront validés par 6 points ECTS et la délivrance d'un certificat spécifiant la formation à la gestion d'un environnement informatique en libre accès.

- la phase tutorat, il s'agit de la possibilité de recrutement de certains étudiants pour assurer les fonctions de « tuteur-tic » dans les différentes salles de l'Etablissement.

Monsieur LEPOUTRE demande qui seront les enseignants, Monsieur MAYEUR répond qu'une personne est déjà intéressée et que les autres seront de son équipe. Monsieur GOUTIN demande pour quelles formations ces cours seront donnés, Monsieur MAYEUR répond pour toutes si les étudiants sont motivés et compétents, Madame CAMION désire connaître la durée sur un semestre répond Monsieur MAYEUR

Monsieur KABILA intervient pour rassembler les idées et dire que les modules ne seront pas imposés, qu'il y a des étudiants passionnés dans toutes les filières et que les compétences se feront jour. Il propose de donner à cette formation les mêmes points ECTS que dans celle pour laquelle les conseillers ont déjà voté, soit 3 points, les conseillers sont d'accord pour voter sur cette base.

Le vote est unanime en faveur de ce module, assorti de 3 points ECTS.

8 - Proposition de subventions 2002/2003 aux associations étudiantes

Monsieur KABILA indique qu'il s'agit de subventions nouvelles qui n'ont pas pu être examinées au CEVU précédent. Le tableau qui récapitule les projets montre que l'avis des conseillers est demandé pour les subventions suivantes :

- ASSOPA de l'IAE pour une somme de 850 Euros,
- Guillaume BALOSSIER IUP sciences de gestion IAE pour une somme de 850 Euros,
- CORPO FLLASH pour une somme de 300 Euros,
- ETUDIAC IUT TC pour une somme de 762.25 Euros de subvention et 3048.98 de facture,
- La FEV pour une somme de 3000 Euros

Mises au vote ces subventions sont approuvées à l'unanimité moins une voix

9 - Ethique et société

Monsieur KABILA donne la parole à Monsieur LEPOUTRE. Il s'agit d'un groupe de travail qui vient de se constituer pour mettre en œuvre une réflexion et des actions concernant l'éthique. Monsieur LEPOUTRE reconnaît que le sujet est vaste, mais il souhaite informer le CEVU sur ce chantier important sur lequel les attentes sont diverses, les motivations très fortes et les idées fort nombreuses.

Monsieur DARRAS pense que concrètement il sera mis en place des conférences sur l'éthique et des formations comprenant des modules interdisciplinaires. Mais tout reste à faire. Monsieur KABILA et l'ensemble des conseillers prennent en considération cette communication et attendent le développement de cette action.

10/ Convention de partenariat

Monsieur KABILA fait une lecture rapide de la nouvelle convention de partenariat entre L'UVHC et le Lycée Antoine WATTEAU.

Mise au vote, cette convention est approuvée à l'unanimité.

Les présents :

Président de séance Monsieur KABILA

Collège A –

Secteur 1

Messieurs GOUAZE et HERRERAS

Secteur 2

Messieurs ALIMEHMETI, ASSAD et GRYBA avec pouvoir de Monsieur LEPOUTRE (présent en fin de séance).

Collège B –

Secteur 2

Madame RIVENQ-MANHAJ et Messieurs PILETTE et GOUTIN avec pouvoir de Monsieur DEMORY

Secteur 3

Messieurs DEBRUILLE et ROUZE

Collège IATOSS :

Madame BOUVAR avec pouvoirs de Mesdames LEJEUNE et LOURENCO

Collège Usagers :

Secteur 2

Monsieur AMNOUS avec pouvoir de Monsieur CHOUCHE (secteur 1)

Invités permanents :

Mesdames CAMION, LERAY, MINISINI, MORGAND et SCHREVEL
Messieurs BERNARD, BLAISE, DESRUMAUX, MAYEUR, REVAUX et THOMAS

Se sont excusés :

Mesdames KALINSKI et RADTKE

Messieurs KACZMARECK, SCHOONHEERE, DURETZ, CROCFER, BASSINET, DELEBARRE et TUGORES

Les pouvoirs donnés par les personnalités extérieures n'ont pu être attribués faute de présence dans ce Collège.